

Session du Conseil régional des Pays de la Loire - 15 mai 2009

## Un plan régional exceptionnel pour lutter contre les effets de la crise et préparer l'avenir



## Dossier de presse

- Communiqué de synthèse p 2 et 3
- Formation professionnelle et emploi : de nouveaux engagements pour accompagner les jeunes et les salariés p 4 et p 6 à 9
- Accompagner les entreprises pour préserver l'emploi p 10 et 11
- Finances et investissements publics : l'investissement régional accélère
- Les 40 mesures en bref p 12

## Session spéciale « crise » du 15 mai 2009 Un plan régional exceptionnel pour lutter contre les effets de la crise et préparer l'avenir

**Faire tout ce qui nous est possible... et plus encore !** Voilà résumée l'ambition des élus régionaux qui débattront le vendredi 15 mai 2009 du plan anti-crise des Pays de la Loire. En effet, face à l'ampleur de la crise actuelle, véritable mutation économique et sociale, il faut oser aller au-delà des mesures traditionnelles.

### Rassembler, coordonner, écouter et décider

Dès janvier 2009 et le vote de son budget annuel, le Conseil régional des Pays de la Loire avait déjà pris largement en compte la situation économique, notamment pour conforter sa base industrielle et préserver les emplois avec :

- un niveau d'investissement sans précédent (566 M€, soit près de 20 % des investissements publics annuels en Pays de la Loire),
- des mesures d'urgences pour les PME,
- un soutien accru à l'emploi et aux salariés
- et une enveloppe de 10 M€ de provision pour faire face aux urgences.

*« En temps de crise, toutes les intelligences de notre territoire, tous les talents sont à mobiliser d'abord pour éviter le pire, limiter les fermetures d'établissements, circonscrire autant que faire se peut les licenciements pour raisons économiques, lutter contre la baisse du taux d'emploi des intérimaires, sauver l'outil de production, accompagner les personnes les plus fragiles et les jeunes... et ensuite pour être dans la meilleure position possible au moment de la sortie de crise »* explique Jacques Auxiette, président du Conseil Régional des Pays de la Loire pour présenter les *« réponses nouvelles à la situation exceptionnelle, adaptées aux besoins mais également efficaces tout à la fois dans la lutte contre les effets de la crise et dans la préparation de la sortie de crise »*.

Après **une concertation très large et approfondie** lancée dès octobre 2008 avec les partenaires sociaux, les chambres consulaires, la place financière, les acteurs de la formation professionnelle, les élus des territoires, les acteurs de la jeunesse, etc... le Conseil régional **a élaboré un plan exceptionnel permettant** d'apporter des réponses concrètes aux habitants, aux entreprises, aux salariés, aux territoires.

#### **Calendrier 2008-2009** - 80 rencontres et réunions à l'agenda de J.Auxiette parmi lesquelles :

**16 octobre** : Rencontre-débat « Crise financière mondiale : quelles conséquences, quels enjeux pour nos territoires ? » (Hôtel de Région – Nantes)

**19 novembre** : installation de la cellule de veille et de suivi de la filière automobile (Angers)

**16 mars** : lancement des Plateformes régionales d'innovation (Hôtel de région – Nantes)

**25 mars** : Rendez vous avec François Zochetto sur le Plan de relance en Pays de la Loire (Sénat – Paris)

**1<sup>er</sup> avril** : Conférence des décideurs de la formation professionnelle (Hôtel de région – Nantes)

**Avril à juin** : rencontre avec les présidents des 5 Conseils généraux et des 9 agglomérations de la région

**4 mai** : signature de la convention Etat-Région sur le Fonds de compensation de la TVA (Préfecture - Nantes)

**6 mai** : restitution de l'étude BIPE sur la capitalisation de la filière aéronautique et annonce du dispositif complet Région-OSEO-NAPF-CRCI en direction des PMI (Hôtel de Région – Nantes)

**7 mai** : session du CESR (CCI d'Angers)

**14 mai** : Présentation de la charte d'engagement des partenaires sociaux, de l'Etat et du CR pour le développement de la formation des salariés face à la crise en Pays de La Loire (Préfecture – Nantes)

**14 mai** : Installation de la Commission d'évaluation et de suivi des aides publiques (Hôtel de Région - Nantes)

**15 mai** : Session du Conseil régional des Pays de la Loire (Hôtel de Région – Nantes)

# Des réponses concrètes au service des Ligériens : un plan d'avance

Le panorama qu'il est possible de dresser à la suite de cette large concertation est bien entendu maussade. Des carnets de commande en chute libre, la nécessité de réorienter certaines activités, des perspectives difficiles. Mais surtout, une angoisse forte, que ce soit chez les salariés et leurs représentants ou chez les entrepreneurs. Colère, découragement, résignation sont présents chez nombre d'entre eux.

Dans ce contexte, il appartient aux pouvoirs publics de rassurer. Non pas en promettant ce qu'ils ne peuvent pas faire, mais en démontrant combien ils ont pris la mesure de la situation, en faisant preuve de solidarité, en aidant les victimes de la crise à passer au mieux ce cap difficile.

## 3 types de mesures :

❶ **Une adaptation des dispositifs existants pour répondre à la dégradation de la situation économique et sociale et une accélération de dépenses pour remplir les carnets de commandes** que ce soit en matière de formation ou d'économie, mais aussi de financement des investissements des territoires, de la Métropole à la petite commune des Pays de la Loire. Sans oublier de prendre sa part à l'effort national indispensable de solidarité.

❷ **L'invention de nouveaux mécanismes**, réalisés à chaque fois avec les intéressés, qui doivent permettre de **répondre aux enjeux particuliers de la crise, quitte à sortir du champ des compétences obligatoires** : formation des salariés en chômage partiel, nouveaux outils de financement des entreprises, de la TPE à la grande entreprise, caution solidaire des jeunes pour entrer dans leur logement, ...

❸ **Enfin, une projection dans l'avenir, de façon à préparer aujourd'hui ce qui pourra concourir à la sortie de la période de récession**, à travers le développement de nouvelles filières, de la recherche, ou encore une réflexion sur la formation, sans oublier l'invention de nouveaux modes de financements pour les besoins de la société de demain.

*« Pas d'effet d'annonce, pas de recyclage de crédits déjà engagés, ou en retard de paiement : le plan crise de la Région des Pays de la Loire est un plan d'avance, adapté aux réalités de notre territoire »* souligne Jacques Auxiette.

Les Pays de la Loire ont des atouts puissants pour redresser la situation, atouts qui lui ont permis d'être la région la plus dynamique avant la récession : l'envie d'entreprendre, la soif de solidarité, la capacité à travailler ensemble, et qui lui permettront de faire face mieux qu'ailleurs à la situation. Déjà, quelques signes moins négatifs, dans le logement, l'agro-alimentaire ont été soulignés par la lettre de conjoncture d'avril 2009 de l'Observatoire Régional Economique et Social. Il ne s'agit pas de crier victoire, mais de **faire face avec lucidité, ambition et solidarité à la situation détériorée, en travaillant avec l'ensemble des acteurs pour en sortir dans les meilleures conditions possibles.**

*« Partout je sens cette volonté d'avancer, de faire face, de mobiliser les savoir-faire »* précise Jacques Auxiette. *« La situation actuelle donne une grande place à l'innovation, qui est bien sûr au cœur du projet régional, et qui connaît un déploiement inédit dans la période. Une fois de plus, cette envie de faire qui caractérise les Pays de la Loire va lui permettre de tirer demain son épingle du jeu. Ce qui a permis d'être la Région la plus dynamique de France ces dernières années permettra de passer le cap difficile. A condition de continuer à avancer ensemble avec la société civile, comme nous avons réussi à le faire depuis l'automne dernier. Simplement, pragmatiquement, vraiment. »*

# Formation professionnelle et emploi : de nouveaux engagements pour accompagner les jeunes et les salariés

Une hausse du chômage de 28,5 % en un an, en parallèle d'une chute des offres d'emploi de 42,4 %... Les chiffres du marché du travail des Pays de la Loire en février 2009 sont particulièrement inquiétants. Et si le Conseil régional était déjà très engagé en matière de formation professionnelle et d'emploi, il considère que la crise économique et sociale actuelle doit l'inciter à accroître encore ses efforts.

Il prend ainsi de nouveaux engagements : non seulement il renforce les dispositifs existants, mais, en plus, il les inscrit dans une logique de service public, d'un service public de la formation professionnelle continue. C'est dans cette logique que les politiques régionales de formation et d'emploi pourront être adaptées à la crise, même s'il faut pour un temps franchir les frontières des compétences régionales.



## Vers un service public de la formation professionnelle continue...

Autour de la mission d'intérêt général qu'est la formation professionnelle, compétence première du Conseil régional, le nouveau service public régional de la formation professionnelle donnera un cadre d'action plus clair à l'activité de formation professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi, et répondra donc plus efficacement et plus rapidement aux besoins du tissu économique régional.

Le service public régional veut ainsi **rassembler l'ensemble des organismes de formation autour de valeurs fortes**. Et défendre avec eux une haute ambition : aider les Ligériens à **accéder et à se maintenir dans un emploi durable**, en offrant des **parcours de formation sécurisés**, conduisant à une **qualification professionnelle reconnue**.

Sur l'année 2009, **107,8 M€** seront engagés par la Région pour créer un nouveau dispositif au cœur de ce service public

## Des budgets démultipliés

L'ampleur de la crise sociale justifie la pleine mobilisation des programmes de formation professionnelle. Parmi les principales lignes budgétaires renforcées :

- un budget complémentaire de 900 000 € est attribué au programme régional de formations qualifiantes, au **fonds régional de formation des salariés licenciés pour motif économique** et à la création de places supplémentaires en formation d'aides soignantes.
- un crédit de 200 000 € est consacré à un effort de **promotion et de valorisation des jeunes et l'apprentissage auprès des entreprises** afin qu'elles accueillent des jeunes et des stagiaires en alternance.
- un budget de 500 000 € sera consacré à **l'élargissement du bénéfice des « formations tremplin » à 1 000 nouveaux jeunes** en contrat aidé
- des **aides d'urgence de 640 000 €** seront attribuées aux étudiants, apprentis et lycéens en difficulté...



## Financement régional des formations pour les salariés au chômage partiel



La Région a décidé de proposer des formations aux salariés affrontant des situations de chômage partiel. Une réponse exceptionnelle et temporaire, au-delà des traditionnelles compétences régionales, adaptée à une situation exceptionnelle : limiter le recours au chômage partiel et favoriser l'élévation des qualifications.

Le Conseil régional va créer un « fonds régional de sécurisation de l'emploi des salariés par la formation ». Il s'agit pratiquement de permettre à des salariés en situation de chômage partiel d'entrer en formation, et d'être rémunérés pendant cette période. Non seulement leur revenu est préservé, mais ils accroissent en même temps leurs connaissances et leurs savoir-faire. En parallèle, les entreprises voient les compétences de leurs salariés se développer, ce qui ne pourra qu'améliorer leur capacité à répondre aux enjeux économiques du futur.

Concrètement, ce sont les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés, de branche ou interprofessionnels (OPCA), qui sont les premiers acteurs de la formation au sein des entreprises. La Région a signé en avril dernier des conventions avec sept d'entre eux\* pour permettre la mise en œuvre rapide d'actions de diagnostic des besoins et de construction de plans de formation. De même, si les autres financements mobilisables par l'entreprise pour la formation sont insuffisants, le Conseil régional apportera son soutien financier, dans la plus grande souplesse. À noter enfin que des discussions sont en cours avec d'autres OPCA pour étendre le périmètre de cette action, en particulier avec le Fongecif pour accompagner la formation de salariés en CDD, souvent les premiers touchés par la crise. Déjà 3,5 M€ de crédits régionaux ont été consacrés à ces actions.

## Un plan régional pour le logement des jeunes : financement du dépôt de garantie, cautionnement régional, rénovation et constructions de résidences ...



Au-delà de ses compétences traditionnelles, le Conseil régional décide de favoriser le logement de jeunes, trop souvent critère discriminant de leur réussite, en formation ou au travail : une enveloppe de 500 000 € va y être consacrée : Il s'agit de mettre en place, en concertation avec les organismes œuvrant dans le domaine des jeunes, les professionnels du logement et les bailleurs, un dispositif d'accompagnement du droit d'accès au logement pour les 15-30ans, opérationnel en sept 09. Le 1<sup>er</sup> dispositif concerne le **dépôt de garantie** par la voie d'un prêt à taux zéro ou la garantie d'un prêt auprès de la banque du jeune. La 2<sup>ème</sup> mesure **porterait sur la caution locative**.

### Améliorer le logement des jeunes en formation en offrant des logements attractifs

Ces mesures concernent un renforcement des crédits en faveur de la rénovation de logements universitaires ainsi que la création de logements neufs. Mais aussi intervenir pour aider les organismes sociaux et les collectivités publiques qui souhaitent réhabiliter du patrimoine bâti pour en faire des logements étudiants, loués aux conditions habituelles pratiquées par le CROUS.

# Action économique : accompagner les entreprises pour préserver l'outil de travail et l'emploi

L'urgence est bien sûr de mobiliser l'énergie régionale pour empêcher que la crise économique n'asphyxie, et à terme ne détruise, les entreprises régionales et l'emploi qu'elles abritent. Cette intervention se traduit par de nouveaux outils financiers, par l'adaptation et le renforcement des aides régionales, par un soutien renouvelé aux filières les plus fragilisées...

Au-delà de cette adaptation des outils, la stratégie définie dans le schéma régional de développement économique reste pertinente. La Région des Pays de la Loire entend donc continuer à accompagner les PME afin qu'elles poursuivent leurs efforts de compétitivité... et continuent ainsi de préparer l'avenir.

## Répondre au plus près des besoins des entreprises et des territoires

Les entreprises régionales doivent faire face à plusieurs périls : la baisse de la demande réduit leur activité en même temps que l'accès au crédit se durcit... La Région a décidé d'agir pour répondre au plus près de leurs besoins.

Se préoccuper des bassins d'emplois particulièrement touchés par la crise, c'est la mission du fonds régional d'intervention territorial (FIT), qui accompagne les projets de revitalisation ou d'implantation d'activités nouvelles. Une nouvelle aide sera accordée aux territoires pour qu'ils établissent un diagnostic de leur situation.

Enfin, le Conseil régional a complété ses interventions au bénéfice des entreprises, en particulier dans le secteur industriel, par des aides à court terme et de gestion de crise. Au-delà des aides au financement, on peut retenir le soutien à la réalisation d'un « **diagnostic flash** », l'élargissement de l'aide aux PME à l'accès au conseil ou au recrutement de cadres, ou encore l'ouverture du dispositif « **DINAMIC Entreprises** » aux entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie ou de préservation de leurs compétences, ou souhaitant rejoindre des démarches collectives.

De même, la Région va prolonger le délai donné aux entreprises (1 année renouvelable 1 fois), aidées par une Prime Régionale à l'Emploi, pour tenir leur engagement de création d'emplois.



### **Le prêt régional de redéploiement industriel (P2RI) : 60 M€ de financements exceptionnels pour passer le cap...**

La crise financière s'est traduite pour les entreprises par une raréfaction du crédit et une fragilisation financière. Les outils mis en place par l'Etat ne répondent pas forcément à la problématique de certaines entreprises industrielles, qui sont saines et compétitives mais qui se confrontent durablement à une baisse forte de leur carnet de commande. Elles ont besoin de **financement de moyen terme, pour passer la période de creux d'activités et attendre la reprise : c'est l'objectif d'un nouveau dispositif de prêt régional de redéploiement industriel.**

Ce prêt régional de redéploiement industriel (P2RI) complète les mesures déjà prises d'accompagnement des PME sur les fonctions de conseil financier, de renforcement du fonds régional de garantie OSEO/Région et de présence dans des fonds de capital investissement sectoriels (aéronautique, maritime).

Le P2RI est une forme de prêt participatif constitué d'une part d'une avance remboursable de la Région et d'autre part d'un prêt bancaire. Sur les **18 mois à venir, il s'agit d'accompagner une cinquantaine de dossiers, avec un apport financier global de l'ordre de 60 M€.**

De plus, une douzaine d'entreprises de plus grande taille (dépassant la définition de la PME) pourraient de leur côté avoir besoin d'une intervention directe de la Région, sous la forme d'une avance remboursable aux côtés de prêts bancaires. **Un fonds d'avance régional, dont le besoin sur 2009-2010 est estimé à 20 M€, est créé.**



### 3 filières industrielles fortement impactées : automobile – métallurgie-plasturgie et bois

La Région veut accompagner trois filières stratégiques qui rencontrent des difficultés : l'automobile, la métallurgie/plasturgie et la filière bois. Ces trois secteurs vont bénéficier de suivi et d'appui tout particuliers.

En matière d'industrie automobile, la Région soutient les démarches d'innovation et de mutualisation ouvertes aux PME, en particulier le pôle de compétitivité Automobile haut de gamme et sa stratégie centrée sur les petites séries, intégrant les matériaux innovants, les process industriels et les marchés/services.

Les entreprises des filières métallurgie et plasturgie ont besoin pour leur part de conseil et d'appui en veille prospective, en action d'internationalisation... que la Région renforce aux côtés de ses partenaires des chambres consulaires.

La filière bois, enfin, souffre d'un double coup de frein (ralentissement économique et tempête Klaus) : elle a besoin d'un accompagnement important afin de renouveler ses process et ses débouchés.

### Sortir de la crise par l'innovation...

La compétitivité reste la clef du développement des entreprises. C'est pour cela que la stratégie régionale de développement économique accompagne les PME sur trois leviers :

- l'organisation interne et les compétences,
- l'innovation dans les produits et services, l'accès à de nouveaux marchés.



Pour anticiper la reprise économique, ces PME sont incitées à poursuivre ces efforts. La Région poursuit et renforce sa politique en faveur de l'innovation (plateformes régionales d'innovation, prise en charge du premier brevet...), se mobilise sur le champ prometteur des éco-filières, et active l'ensemble des fonds d'appui régionaux en faveur de la compétitivité des entreprises.

### Les plateformes régionales d'innovation

La Région des Pays de la Loire souhaite que coopèrent et échangent ensemble les grandes entreprises, les PME innovantes et les laboratoires et centres de recherche... dans l'objectif de conforter l'économie régionale. Cette politique de soutien à l'innovation doit pouvoir diffuser largement, de sorte que toutes les PME et tous les territoires puissent bénéficier de ses retombées. Les pôles de compétitivité ou les plates-formes technologiques ne remplissent pas pleinement cet objectif, les PME déjà fortement innovantes s'inscrivant seules dans leurs projets.

Les nouvelles plateformes régionales d'innovation (PRI) auront vocation à accompagner les PME qui cherchent à innover, en mutualisant à leur proximité des moyens et des équipements, et cela de la manière la plus souple possible. La PRI pourra être portée par une entreprise, une structure *ad'hoc*, ou un établissement d'enseignement... et se donner une ambition mondiale, nationale, régionale ou... locale, en fonction du domaine d'activité, du territoire et des entreprises mobilisées.

### Financement du premier brevet

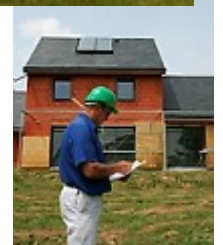
En cette période de crise, la Région considère que l'effort sur l'innovation dans les PME doit plus que jamais être soutenu. Elle choisit ainsi de continuer à accompagner les entreprises dans leurs démarches de protection intellectuelle et à prendre en charge le coût du premier brevet qu'elles déposent. Cette dernière aide est méconnue et sous-utilisée : un « coup de pouce » financier additionnel sera donné en 2009, couplé à une promotion ciblée.

### Favoriser le développement des éco-filières

Au sein de son « cluster énergie », la Région soutient l'émergence et le développement d'activités industrielles liées aux éco-filières en souhaitant accompagner les mutations des industries existantes se repositionnant sur ces filières.

Premier thème privilégié : le **bâtiment et l'habitat durable** ; le pôle Génie civil éco-construction existant en Pays de la Loire est une opportunité et les expérimentations de quartiers éco-innovants lancées dans trois grandes collectivités locales ainsi que la mise en place d'un centre de ressources dédié seront soutenus.

Deuxième thème : favoriser l'accueil de **nouvelles activités industrielles sur les éco-filières** : éolien, photovoltaïque, biomasse, bois-énergie, filière hydrogène, énergies marines...



# Accélération des investissements régionaux et lancement d'un emprunt obligataire

Face à la crise, la capacité des acteurs publics à rapidement mettre en œuvre leurs investissements peut être déterminante. La Région des Pays de la Loire a ainsi décidé d'augmenter le rythme de façon spectaculaire, en votant un plan d'accélération de ses investissements, pour 259 M€ supplémentaire dont 158 seront soumis au vote des élus régionaux au Budget supplémentaire de juin 2009.

La Région des Pays de la Loire, depuis 2005, a orienté sa stratégie d'investissement notamment vers le soutien aux filières et technologies d'avenir. En effet, l'investissement public joue un rôle de levier décisif sur la croissance régionale et la qualité de vie des habitants. L'investissement de la Région a ainsi augmenté de façon régulière et massive depuis 5 ans. Au Budget 2009, il représentait un montant de 566 M€, un chiffre similaire à celui de 2008, en hausse de 78 % par rapport à 2005.

L'accélération de 259 M€ de l'investissement régional est aujourd'hui rendue possible par anticipation sur les années futures, en utilisant au maximum les capacités financières et techniques de la Région. Il s'agit de mettre en œuvre dès 2009 ce qui devait être initié en 2010, et en 2010 ce qui devait être réalisé au-delà...

## Pourquoi la Région peut-elle faire ce choix hardi ?

En partie grâce aux mesures techniques mises en place par le gouvernement mais aussi d'un relatif dynamisme de ses recettes fiscales, grâce à l'évolution positive des bases de la taxe professionnelle qu'il semble logique de réaffecter à la résolution de la crise économique et sociale. D'autant que les autres collectivités des Pays de la Loire voient leurs ressources régresser : la Région se donne l'obligation d'accélérer ses investissements et d'aider les autres collectivités à en faire autant...

## Le budget régional, une arme contre la crise

Depuis 2005, la Région a lancé un effort d'investissement sans précédent, qui bénéficie directement à l'emploi, à travers le caractère pérenne des équipements financés, et à travers le soutien direct à l'emploi local, dans des secteurs d'activités tels que le BTP, les équipementiers, et les services aux entreprises. À l'échelle des Pays de la Loire, les **3 milliards d'euros d'investissements réalisés chaque année par les collectivités permettent de préserver ou créer environ 55 000 emplois privés.**



La Région a adopté un plan pluriannuel d'investissement de 2,8 milliards d'euros sur la période 2005-2010, en progression moyenne de 60 % par rapport aux investissements réalisés par la Région dans le passé. La Région réalise à elle seule 20 % des investissements publics en Pays de la Loire.

Au vu de la gravité du contexte économique, le **budget 2009** de la Région s'inscrivait naturellement dans cette stratégie : le budget primitif comportait ainsi plus de **365 M€ de travaux sur l'ensemble du territoire régional**, correspondant à un niveau d'engagement de 1 million d'euros par jour. A travers les mesures anti-crise, ce sont **259 millions supplémentaires qui sont débloqués.**

### Exemples concrets

**Lycées publics et privés : 164 M€** (quatre nouveaux lycées, extensions, TIC...)

**Formations sanitaires et sociales : 18 M€** (centre de formation en travail social, extension du CNAM...)

**Enseignement supérieur et recherche : 26 M€** (Beautour à La Roche sur Yon, Ecole Supérieure du Bois à Nantes, bâtiment AtlanSTIC à Nantes, rénovation ICAM à Nantes, redimensionnement institut Montclair à Angers, ESO Angers, INRA Nantes, logements universitaires...)

**Politique énergétique : 8 M€** (audits énergétiques, aides aux travaux des particuliers...)

**Transports : 2,4 M€** (périphérique nantais, rénovation ligne TER Clisson/Cholet, modernisation Nantes-Pornic-Saint Gilles Croix de Vie, augmentation de capacité Nantes/Angers, liaison rapide Angers/Laval/Rennes...)

**Action économique : 30 M€** (plateformes régionales d'innovation, prêts régionaux de redéploiement industriel...)

**Logement social : 4 M€**

**Investissements locaux : 6,5 M€** (au service d'autres collectivités...)



## 1ère nationale pour une Région : une émission obligataire régionale, vecteur de solidarité

Afin de trouver des fonds pour aider l'économie régionale, en contournant en partie la mauvaise santé des circuits financiers, le Conseil régional a imaginé une initiative remarquable. S'appuyant sur la qualité de sa signature, il veut lancer une émission d'obligations, auxquelles pourront souscrire les investisseurs régionaux, dont les particuliers.

Cette émission régionale sera comprise entre 40 et 80 M€. Elle aura pour particularité de réserver une quote-part des obligations à un placement local. Ce mécanisme, jamais encore mis en œuvre par une collectivité régionale, aura donc pour vocation de permettre aux investisseurs régionaux - y compris et surtout aux particuliers ! - de placer leur argent afin qu'il soutienne l'emploi local et des projets d'investissement et de développement du territoire régional.

L'épargne collectée dans le cadre de cette émission sera en effet injectée dans les dispositifs d'accompagnement des entreprises en Pays de la Loire. La Région s'engage notamment à ce que le taux de cette obligation, c'est-à-dire le coût auquel la Région se refinance, soit répercuté sans marge sur les facilités accordées aux entreprises. Cette opération serait également un levier de mobilisation des acteurs de la place financière nantaise au service du financement des investissements régionaux, de l'économie régionale, et donc de l'emploi.

Alors que la crise actuelle trouve son origine dans des comportements de recherche de profit et de rentabilité financière, et plus généralement dans la déconnection de la finance et de l'économie réelle, cette opération démontrera au contraire une solidarité citoyenne, régionale et concrète, porteuse d'espoir pour le territoire.

## 40 mesures pour lutter contre la crise et ses effets et préparer l'avenir

<b>Adaptations des dispositifs existants</b>	<b>Rapport et page</b>
• Abondement du fonds régional des salariés licenciés, et du Programme régional des Formations Qualifiantes	I – p11 à 13
• Financement de la formation des personnes au RSA, sur un public plus large que celui du RMI	I - p11
• Revisite des aides aux lycéens et apprentis ainsi qu'une extension aux étudiants pour leur frais de restauration et de logement	I – p7
• Nouveau travail contre les ruptures de contrat d'apprentissage (en plus de ce qui est déjà engagé fortement)	
• En matière économique, revisite des dispositifs de soutien des entreprises en croissance à travers les fonds d'investissement	II – p 5
• Adaptation des dispositifs de compétitivité : Dinamic Entreprises, Objectif performance, la Prime Régionale à l'emploi, le FRAC avec un nouveau module court ciblé sur la relance économique,	II – p 6
• Soutien aux filières stratégiques – structuration des filières : l'automobile accompagnée dans sa mutation, l'agro alimentaire, notamment à travers l'aide à l'investissement, la filière bois, à travers sa structuration et la mise en chantier de nouveaux débouchés, la métallurgie et la plasturgie, qui, outre la reconfiguration de la filière doivent conquérir de nouveaux marchés.	II – p 8 et 9
• Augmentation du taux de couverture du fonds régional de garantie pour les entreprises qui investissent	II – p 5
• Actualisation du Fonds régional à l'export pour l'adapter à la nouvelle donne économique	II – p16 et 17
• Large plan d'accélération des investissements :	
- Les investissements territoriaux tout d'abord : qu'ils soient d'intérêt régional, intercommunaux dans les CTU mais aussi à travers le fonds régional de solidarité communale qui est abondé	III- p15
- Le soutien au logement des jeunes	I – p14 - 15
- dans l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur	III- p 5 - 6
- Des travaux ferroviaires partout sur le territoire régional	III-p11à13
- Examen des conditions de l'achat et de la commande publique régionale pour limiter les délais de paiement et faciliter les avances	III- p16
<b>La Région des Pays de la Loire innove pour répondre aux impératifs de la crise</b>	
• Fonds de sécurisation de l'emploi des salariés par la formation : il s'agit, en accord avec les organisations professionnelles et l'Etat, de financer des formations en lieu et place de chômage partiel ou de licenciements	I – p 11 à 13
• Prise en charge des jeunes sans qualification dans les programmes régionaux de formation : les Contrats d'Accompagnement vers l'Emploi, les personnes en Interim, sans oublier les souplesses introduites pour le statut de stagiaire de façon à prendre en considération les publics précaires au delà des publics traditionnels	I – p8
• Action pour la promotion de l'accueil des jeunes en entreprise (automne 2009)	I- p 7et 8
• Mise en œuvre d'un système de caution solidaire pour le logement des jeunes	
• En matière économique : Prêt régional de redéploiement industriel et fonds d'avance régional, pour maintenir l'outil de travail industriel	II – p 3 et 4
• Un nouveau dispositif de conseil financier et d'intermédiation des PME,	II – p 5
• Remise en forme du Fonds d'intervention territorial, avec un nouveau volet expertise	
• Revisite de la SEM pour disposer de nouveaux outils d'intervention, notamment en matière de patrimoine industriel	III-p 12
<b>Préparer demain</b>	
• Accélération d'investissements immobiliers et mobiliers dans le milieu éducatif	III – 6 à 8
• Réalisation des nouveaux lycées qui seront des lycées du 21 <sup>e</sup> siècle : 157 M€	III- p 6
• Lancement de PONANTS	I – p 8
• Mise en place du service public régional de la formation professionnelle, afin d'apporter une offre complète et de grande qualité	I – p 4à6
• Soutien aux travaux d'économie d'énergie chez les particuliers et les bailleurs sociaux (apport d'activité aux artisans et évolution des pratiques)	III-p10-11
• jusqu'à développer des éco-filières, notamment dans l'habitat et l'énergie,	II – p16
• Mise en avant de la responsabilité sociale des entreprises aidées par la Région (Charte d'éco-conditionnalité)	
• Financement des brevets des PME	II –p17
• Financement de projets lourds de recherche : biodiversité, informatique, biomédical, agronomie	III – p8et9
• Enfin, en matière économique, lancement récent des plateformes régionales d'innovation	II – p13-14
• En matière financière, recherche de financements de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) sur les investissements en matière de développement durable	III- p15
• Projet d'émission obligataire, à travers laquelle la Région compte mobiliser l'épargne régionale au service de l'action économique et des investissements.	III – p16-17